RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

G 8504 - Meguiar´s Perfect Clarity™ Glass Sealant

UFI: 664N-QNC5-660R-JF5M

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

verre d'étanchéité

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: MTS Multi Technology Services GmbH
Rue: Flughofstrasse 52
Lieu: CH-8152 Glattbrugg
Téléphone: +41 43 211 63 11 Téléfax: +41 43 211 63 10
e-mail: support@oberflaechen.com
Internet: www.oberflaechen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro d'appel d'urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mentions de danger:
Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P305	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P331	NE PAS faire vomir.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement GIFTINFORMATIONSZENTRUM oder Arzt.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			40-70 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
	Kohlenwasserstoffe, C11-C14, n-Alkane, Cyclo-Isoalkane, <2% Aromaten			<20 %
	926-141-6			
1569-01-3	1-Propoxypropan-2-ol			7-13 %
	216-372-4			
	Flam. Liq. 3, Eye Irrit. 2; H226 H319			
7664-93-9	acide sulfurique à ... %			0,5 - 1,5 %
	231-639-5	016-020-00-8		
	Skin Corr. 1A; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
7664-93-9	231-639-5	acide sulfurique à ... %	0,5 - 1,5 %
	Skin Corr. 1A; H314: >= 15 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - < 15 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - < 15		

Information supplémentaire

Note : Les entrées dans la colonne "Numéro CE" commençant par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 sont des numéros de liste provisoires attribués par l'ECHA.
numéros de liste provisoires attribués par l'ECHA sur la base des publications en attente des numéros de liste officiels de la CE de ces substances.
Le texte complet des phrases H utilisées ici se trouve dans la section 16 de cette fiche de données de sécurité.

Pour des informations sur les limites d'exposition, les propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) et très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) des ingrédients, voir les sections 8 et 12. Les propriétés persistantes et très bioaccumulatives (vPvB) des ingrédients se trouvent dans les sections 8 et 12 de cette fiche de données de sécurité. de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Emmenez la personne affectée à l'air frais. Demandez de l'aide médicale si vous vous sentez mal.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Si les signes/symptômes augmentent, consultez un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Rincez immédiatement et abondamment à l'eau (au moins 15 minutes). Retirez vos lentilles de contact si possible. Continuez à rincer. Chercher immédiatement un avis médical / une assistance médicale.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Consultez rapidement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11.1 Informations sur les propriétés toxicologiques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : utiliser des agents d'extinction pour liquides inflammables tels que des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les conteneurs fermés surchauffés par le feu peuvent exploser en raison de l'augmentation de la pression interne.

5.3. Conseils aux pompiers

L'utilisation de l'eau pour la lutte contre l'incendie peut être inefficace ; cependant, elle doit quand même être utilisée pour refroidir les conteneurs/surfaces sujets au feu afin d'éviter les explosions dues à l'augmentation de la pression interne. Cependant, il doit toujours être utilisé pour refroidir les conteneurs/surfaces sujets au feu afin d'éviter les explosions dues à l'augmentation de la pression interne.
Porter une combinaison de protection complète, comprenant un casque, un appareil respiratoire autonome (à pression positive), une veste et un pantalon bien ajustés, des protections pour les bras, la taille et les jambes, un masque facial et une protection pour les parties exposées de la tête. Indossare una tuta protettiva completa, incluso casco, respiratore autonomo (pressione positiva), giacca e pantaloni aderenti, protezione per braccia, vita e gambe, maschera facciale e protezione per le parti esposte della testa.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Nettoyez l’environnement. Tenir à l’écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne fumez pas. Uniquement sans étincelles Utilisez l’outil. Aérez la pièce. Dans le cas de fuites ou de rejets importants dans des espaces clos, un Dispositif d’aspiration pour extraire ou diluer les vapeurs selon l’état de la technique. PRUDENCE! Un moteur peut être une source d’inflammation et peut être associé à des fuites de gaz et de vapeurs inflammables provoquer un incendie ou une explosion. Informations sur les risques physiques et sanitaires, la protection respiratoire, L’équipement d’extraction et de protection individuelle se trouve dans d’autres sections de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. En cas de déversements importants, couvrez les puits de drainage et formez des digues pour éviter la contamination des égouts ou des systèmes d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Nettoyer le produit qui fuit/déverse. Couvrir la zone affectée avec des mousses AFFF conçues pour
Convient pour une utilisation avec des solvants solubles dans l'eau (par exemple, alcools, acétone). Avec

absorbant, inorganique
lier le matériel. Veuillez noter que l'ajout d'un matériau absorbant n'affecte pas la physique
les dangers, ni les risques pour la santé ou l'environnement. Utilisez un outil anti-étincelles pour ramasser. Dans
transférer un récipient en métal. Ramasser les résidus avec un solvant adapté (choix du solvant adapté
doit être remplie par une personne habilitée et compétente). Bien ventiler la zone affectée. Le protecteur et
Mesures de sécurité du solvant choisi comme indiqué sur l'étiquette associée et
Suivre la fiche de données de sécurité. fermer le récipient. Éliminer le matériel collecté dès que possible
conformément aux réglementations locales/nationales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. N'utilisez que des outils qui ne produisent pas d'étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter l'inhalation de poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeur/aérosol. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver soigneusement après utilisation.
Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter le contact avec les agents oxydants (par exemple, le chlore, l'acide chromique, etc.). Utilisez des chaussures de protection antistatiques.
Afin d'éviter tout risque d'inflammation, après avoir procédé à une évaluation des risques et à une éventuelle classification des lieux en zones EX, identifiez et utilisez des composants électriques appropriés. aux zones EX, identifiez et utilisez les composants électriques appropriés. Si nécessaire, sélectionnez un système d'extraction local approprié pour éviter la formation d'une atmosphère inflammable. Mettez à la terre le récipient et l'équipement à remplir s'il y a un risque de charge électrostatique pendant le processus de remplissage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver au frais dans un endroit bien aéré. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas stocker à proximité de sources de chaleur.
Stocker séparément des acides. Stocker loin des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la section 7.1. Mesures pour une manipulation sûre et 7.2. Conditions de stockage en toute sécurité ci-dessous
considération des incompatibilités. Voir la section 8 Contrôles de l'exposition/personnel
Équipement de protection.

Stockage selon les règles de sécurité de fonctionnement.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
67-63-0	2-Propanol	200	500		VME 8 h	
		400	1000		VLE courte durée	
7664-93-9	Acide sulfurique (inhalable)	-	0,1		VME 8 h	
		-	0,2		VLE courte durée	

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-63-0	2-Propanol	Acétone	25 mg/l	S	b

Conseils supplémentaires

Procédures de surveillance recommandées : Des procédures analytiques appropriées sont contenues, par exemple, dans la compilation "Procédures analytiques recommandées pour les mesures sur le lieu de travail" de l'Institut fédéral allemand pour la sécurité et la santé au travail (BAuA) ou dans le manuel "Mesure des substances dangereuses" de l'Institut pour la sécurité et la santé au travail de l'Assurance sociale allemande (IFA). En outre, la base de données en ligne "GESTIS-Analysis Methods for Chemical Substances" de l'Institut pour la sécurité et la santé au travail (IFA) contient des méthodes de mesure reconnues pour de nombreuses substances. En particulier pour les composés organiques, les méthodes du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH, USA) sont également fréquemment utilisées.

8.2. Contrôles de l'exposition

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide	
Couleur:	transparent	
Odeur:	plus caractéristique Odeur	
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible	
		Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	80-90 °C	
Point d'éclair:	12.8 °C	
Inflammabilité		
solide/liquide:	Non applicable.	
gaz:	Non applicable.	
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible	
pH-Valeur:	Non applicable.	
Viscosité dynamique:	10 mPa·s	
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:		OECD 123
Densité:	0.82 g/cm³	
Densité relative:	0.82	
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible	

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenue

Information supplémentaire

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit peut être réactif à certaines substances dans certaines conditions - veuillez vous référer aux instructions supplémentaires de cette section.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Forte chaleur
Étincelles et/ou flammes.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Produits chimiques fortement oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

Information supplémentaire

Voir section 5.2 Produits et sous-produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Irritation et corrosivité

Inhalation
Irritation respiratoire : les signes/symptômes peuvent inclure la toux, les éternuements, l'écoulement nasal, les maux de tête et l'enrouement mal de gorge/nez. Peut avoir des effets supplémentaires sur la santé (voir ci-dessous).

contact avec la peau
Irritation de la peau : les signes/symptômes peuvent inclure des rougeurs, un gonflement, des démangeaisons, une peau sèche et craquelée et des douleurs. enfermer.

Contact avec les yeux
Irritation sévère des yeux : les signes/symptômes peuvent inclure rougeur, gonflement, douleur, larmoiement, opacité de la cornée, une vision altérée et éventuellement une vision altérée de façon permanente.

Avaler
Pneumonite par aspiration : les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, une pneumonie et des crachats de sang. enfermer. Irritation gastro-intestinale : les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut avoir des effets supplémentaires sur la santé (voir ci-dessous).

Effets supplémentaires sur la santé :

Une exposition unique peut avoir des effets sur les organes cibles :

Informations sur les classes de danger pertinentes suivantes
Si un ingrédient répertorié à la section 3 n'apparaît pas dans les tableaux suivants, soit il n'y a pas de données disponibles ou les données disponibles sont insuffisantes pour la classification.

Effets sensibilisants

Sensibilisation respiratoire
Pour le ou les ingrédients, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données disponibles ne sont pas suffisantes pour une classification.

Danger par aspiration

Pour des informations toxicologiques supplémentaires, contactez l'adresse indiquée à la page 1 ou numéro de téléphone.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.4. Mobilité dans le sol

Pour plus de détails, veuillez contacter le fabricant

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce matériau ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Éliminer le contenu / le récipient dans un site d'élimination conformément aux réglementations locales / nationales. Éliminez (recyclez ou éliminez) conformément à la législation locale et nationale. règlements. Les fûts / tonneaux / conteneurs vides utilisés pour le transport et la manipulation de produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses selon la réglementation en vigueur) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux, sauf indication contraire de la réglementation applicable en matière de déchets. Consulter les autorités compétentes pour identifier les installations de traitement et d'élimination disponibles. L'attribution des numéros de déchets est basée sur l'utilisation par les consommateurs. Aucun numéro de déchet n'est donné pour les déchets après utilisation car cela échappe au contrôle du fabricant. Pour attribuer le numéro de déchet, utilisez la décision relative à la liste européenne des déchets (2000/532/CE) et assurez-vous de la conformité avec les réglementations locales / nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080111 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encres d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages vidés de leur contenu doivent être éliminés conformément aux réglementations nationales et locales en matière d'élimination des déchets ou remis aux systèmes de retour. Les emballages qui n'ont pas été vidés de leur contenu doivent être éliminés de la même manière que le produit non utilisé, conformément aux réglementations nationales et locales en matière d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1987
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ALCOOLS, N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3

Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601 640D
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
Nº danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1987
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ALCOOLS, N.S.A.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3

Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	274 601 640D
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1987
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ALCOHOLS, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3

Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1987
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ALCOHOLS, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3

Dispositions spéciales: A3 A180
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
Passenger LQ: Y341
Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Teneur en COV (OCOV): 66 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus représentent notre expérience actuelle et décrivent le produit uniquement en termes de
aux exigences de sécurité. Il appartient au client de vérifier avant d'utiliser le produit s'il se trouve également dans
En ce qui concerne les influences possibles sur l'application, il convient à l'usage auquel il est destiné. Tout
Les questions de garantie et de responsabilité de ce produit sont régies par nos conditions générales de vente, sauf dispositions légales contraires. Cette fiche de données de sécurité est utilisée pour la transmission de Informations sur la santé et la sécurité fournies. Si vous êtes légalement l'importateur de ce produit dans le l'Union européenne, vous êtes responsable du respect de toutes les exigences légales relatives au produit, y compris les enregistrements/notifications de produits requis, l'enregistrement du volume de la substance et l'enregistrement de la substance.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)